



POURQUOI UTILISER LALVIGNE BOTRYLESS?

LalVigne BOTRYLESS™ est une solution naturelle, non rémanente après application, non résiduelle, qui permet de maîtriser le risque de pertes dû au Botrytis.

En cas d'attaque de Botrytis, **LalVigne BOTRYLESS™** améliore l'état sanitaire des grappes ; les raisins montreront une teneur en acide gluconique plus faible et un rendement de récolte plus élevé. La rentabilité du vignoble s'en trouvera augmentée et le viticulteur obtiendra une vendange et des vins de meilleure qualité.

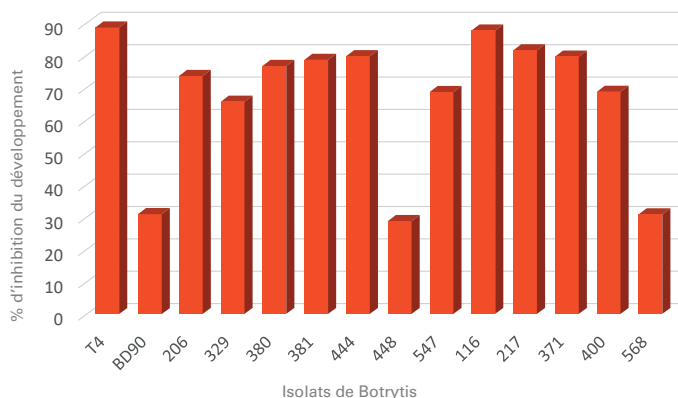
SOLUTION NATURELLE DE LUTTE CONTRE LE BOTRYTIS

LalVigne BOTRYLESS™ est un produit naturel qui présente un double effet pour le contrôle du Botrytis dans la vigne. Il permet d'empêcher la croissance de ce champignon et d'activer des mécanismes de défense de la plante très efficaces pour le contrôle de cette maladie.

Botrytis cinerea est un champignon pathogène et nécrotrophe responsable de la maladie de la « pourriture grise » causant chaque année des pertes économiques importantes, réduisant la récolte, détériorant la qualité des raisins et par conséquent la qualité des moûts et des vins. C'est une des maladies les plus dommageables dans le vignoble, elle atteint tous les organes verts, et en priorité les grappes. Lorsque les conditions climatiques sont réunies et favorables à son développement (notamment lorsque le climat présente une humidité élevée et des températures chaudes), elle se propage très facilement.

LalVigne BOTRYLESS™ permet de réduire l'impact des dégâts causés par ce champignon, renforçant les défenses naturelles de la vigne et limitant sa propagation.

LALVIGNE BOTRYLESS



Dans le graphique ci-dessus, résultat d'un essai réalisé à l'Université de Salamanque, nous avons observé l'effet de **LalVigne BOTRYLESS™** sur le niveau d'inhibition de la croissance de différents isolats de Botrytis (sur boîtes de Pétri avec le milieu de culture MEA). Ce % d'inhibition, pour la plupart des isolats étudiés, est supérieur à 60 % et dans de nombreux cas, il dépasse 70 %. L'effet fongistatique est un des différents modes d'action de Botryless pour réduire la propagation du Botrytis dans les vignes.



Chitosane provenant d' *Aspergillus niger*
 © Lallemant

AVANTAGES

Solution naturelle de lutte contre Botrytis

- Inhibe la croissance de Botrytis
- Renforce les défenses naturelles de la plante
- Réduit les pertes de rendement et de qualité liées au Botrytis
- Produit non rémanent, sans résidus
- 100% d'origine fongique pour une meilleure efficacité et reconnaissance par la plante
- Sans impact négatif sur les vins
- Des raisins plus sains, des vins de meilleure qualité

○ *Aucun risque de résistance. Il offre une alternative ou un complément de base organique aux produits phytosanitaires qui peuvent entraîner des risques de résistance, en particulier sur des intervalles d'application courts*



Si la pression sanitaire à N-1 avait été élevée, il est important de débiter les premiers traitements de l'année N en préventif, et ce suffisamment précocement par rapport à la période d'apparition du champignon. Si les conditions climatiques sont favorables au développement de Botrytis, les traitements doivent commencer avant la fermeture de la grappe.

AVERTISSEMENT

Ce document contient les informations les plus récentes sur la connaissance de nos produits ; celles-ci sont donc susceptibles d'évoluer et ne constituent pas un engagement contractuel. D'autre part, l'acheteur et le vendeur comprennent que la culture de la vigne est influencée par de nombreuses circonstances. Il appartient à l'acheteur d'adapter l'utilisation de nos produits à de telles circonstances. Rien ne remplace les bonnes pratiques viticoles et œnologiques et un suivi permanent.

Mars 2023

CARACTÉRISTIQUES

Produit pour application foliaire.

Composition

100 % chitosane fongique (*Aspergillus niger*).
NON OGM.

Conditionnement

Sacs de 1kg.

Conservation

Produit non inflammable.
Conserver dans son emballage d'origine fermé dans un endroit frais et sec.
Éviter les conditions de stockage extrêmes.

Substance de base

Produit autorisé comme substance de base en accord avec le règlement (EC) N° 1107/2009.

DOSE ET APPLICATION

Période d'application : période habituelle de traitements anti-botrytis, de la floraison jusqu'à la véraison, traiter avant la fermeture de la grappe.

Dose recommandée en préventif : 200-400 g/ha (100 g/hL).

Dose recommandée en cas de forte pression de Botrytis et/ou en curatif : 500-600 g/ha.

Efficace dès la première application.

Nombre d'applications recommandées : ≥ 1 (1 à 3 dans la majorité des cas – 8 maximum)

Pulvérisations fortement conseillées sur grappes.

Environ 14 jours entre chaque application.

Diluer dans l'eau pour atteindre la dose et pulvériser à 200 - 600 l/ha.

Pour faciliter la préparation, diluer dans de l'eau à pH ≤ 5.

Suivre les recommandations d'application.